

Identification de l'organisme qui passe le marché : Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent.

Objet du marché : Fourniture et livraison de sacs translucides jaunes pour la collecte en porte à porte des emballages recyclables (Estimatif : Minimum de 120 000 sacs et Maximum de 351 000 sacs annuels).

Critères d'attributions retenus : Pour retenir l'offre la plus avantageuse, le jugement des offres a été effectué selon les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

60 % La valeur technique de l'offre

40 % Le prix des prestations

Durée du marché : Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la notification, renouvelable 3 fois, soit 4 ans.

Procédure de passation : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande en procédure adaptée passé en application des articles 27, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Attribution du marché : Le marché est attribué à l'entreprise PTL de Ouville-la-Rivière pour un montant estimatif minimum de 11 868.00 € HT/an et un montant estimatif maximum de 34 713.90 € HT/an. La prestation supplémentaire éventuelle relatif à l'impression des codes-barres sur les sacs a été retenue.

Date d'attribution : 31/01/2019

Date de notification : 12/02/2019

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2019